

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lourdes, le 11 septembre 2026

Lourdes (65)

Préparation de la visite papale : point sur les mesures de stationnement et d'organisation



Le marché du Champ Commun annulé les 26 et 27 septembre

Le marché habituellement organisé place du Champ Commun le samedi et le dimanche sera exceptionnellement annulé les 26 et 27 septembre 2026.

Cette décision permettra de préserver les espaces de stationnement sur la place pendant ce week-end particulièrement contraint.

Stationnement gratuit pour faciliter le quotidien des riverains

Dans le même objectif, le stationnement sera exceptionnellement gratuit pendant la période concernée.

Cette mesure vise notamment à faciliter les conditions de stationnement des riverains et des habitants détenteurs d'un macaron Orange ou Vert, alors que plusieurs parkings et espaces publics sont exceptionnellement mobilisés pour l'organisation et la sécurisation de la venue du Pape.

Et les Halles ?

Contact presse, demande d'images en 72 ou 300 DPI :
service-communication@ville-lourdes.fr | Tél. : 05 62 42 54 07
Ville de Lourdes – 2, rue de l'Hôtel de Ville - 65100 Lourdes
www.lourdes.fr

Désinscription : service-communication@ville-lourdes.fr

À ce stade, l'ouverture des Halles est maintenue. La situation sera toutefois réévaluée en fonction de la présence des commerçants et de l'évolution des contraintes d'organisation.
Pour les jours précédant le week-end des 26 et 27 septembre, la Ville adaptera si nécessaire les dispositions prises en fonction de l'avancement du dispositif de sécurité.

Stationnement interdit sur le parking de la place Capdevielle à partir du 14 sept. (pour le tiers ouest) et à partir du 21 sept. (pour les tiers restants) jusqu'au 1^{er} octobre 2026

Dans le cadre de la visite Papale à Lourdes, un arrêté municipal réglemente le stationnement sur le parking de la place Capdevielle à compter du lundi 14 septembre (pour le tiers ouest) et à partir du 21 sept. (pour les tiers restants) jusqu'au 1^{er} octobre 2026.

Ce qu'il faut savoir

- À compter du lundi 14 septembre 2026 à 00 h 01 et jusqu'au jeudi 1^{er} octobre 2026 à 18 h, le stationnement des véhicules sur le tiers Ouest du parking de la place Capdevielle est interdit, à l'exception des véhicules liés à l'organisation de la manifestation.
- À compter du lundi 21 septembre 2026 à 00 h 01 et jusqu'au jeudi 1^{er} octobre 2026 à 18 h, le stationnement des véhicules sur les deux tiers restants du parking de la place Capdevielle est interdit, à l'exception des véhicules liés à l'organisation de la manifestation.

Tout véhicule en infraction sera susceptible d'être mis en fourrière.

Anticipez vos déplacements

Nous vous invitons à prévoir un stationnement alternatif dans ce secteur pour toute la durée de cette mesure.

[>> voir l'arrêté N° 2026.09.970 Arrêté portant dispositions relatives au stationnement sur la place Capdevielle du 14 septembre au 1er octobre 2026 inclus](#)



Contact presse, demande d'images en 72 ou 300 DPI :
service-communication@ville-lourdes.fr / Tél. : 05 62 42 54 07
Ville de Lourdes – 2, rue de l'Hôtel de Ville - 65100 Lourdes
www.lourdes.fr

Désinscription : service-communication@ville-lourdes.fr

Stationnement interdit sur le parking de l'ERH du 7 septembre au 1^{er} octobre 2026

Dans le cadre de la visite Papale à Lourdes, un arrêté municipal réglemente le stationnement aux abords de l'Espace Robert Hossein (ERH) à compter du lundi 7 septembre 2026.

Ce qu'il faut savoir

Du lundi 7 septembre à 7 h au jeudi 1^{er} octobre 2026 à 18 h, le stationnement est interdit sur le parking de l'ERH ainsi que le long de l'établissement. Seuls les véhicules liés à l'organisation de la manifestation sont autorisés à utiliser ces emplacements durant cette période.

Tout véhicule en infraction sera susceptible d'être mis en fourrière.

Anticipez vos déplacements

Nous vous invitons à prévoir un stationnement alternatif dans ce secteur pour toute la durée de cette mesure.

[>> voir l'arrêté N° 2026.09.965 Arrêté portant dispositions relatives au stationnement sur le parking de l'ERH et le long de l'établissement du 7 septembre au 1er octobre 2026](#)